

Le rôle de l'industrie dans le
développement de l'économie verte
en **Afrique du Nord**

Réunion d'experts

4-5 mars 2015, Rabat, Maroc

Aide-mémoire



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique
Bureau pour l'Afrique du Nord



Contexte et justification

La Conférence sur le développement durable de juin 2012 (Rio+20) a consacré l'économie verte au rang des grandes préoccupations internationales, en rappelant que les modes actuels de consommation et de production liés à la croissance économique et démographique ont entraîné une surexploitation des ressources naturelles et se sont accompagnés de graves atteintes à l'environnement et au maintien de l'équilibre des écosystèmes. La bonne gouvernance environnementale et la rationalisation des ressources rares sont d'autant plus cruciales dans un contexte de forte vulnérabilité au changement climatique et de contraintes économiques et budgétaires.

L'économie verte tend à faire reconnaître la valeur du capital naturel qui constitue le fondement de l'économie. Elle vise à optimiser l'efficacité de l'utilisation des ressources naturelles, réduire de manière significative les risques environnementaux, créer des emplois et de nouvelles sources de revenus et enfin entraîner une amélioration du bien-être humain¹. L'économie verte s'appuie sur la notion de développement durable, qui intègre dans le cadre d'une approche holistique les trois dimensions : économique, environnementale et sociale. L'économie verte contribuera à atteindre les futurs objectifs de développement durable (ODDs).

Les travaux réalisés ces dernières années par les institutions internationales et régionales² montrent que la transition écologique de l'économie est potentiellement porteuse de nouveaux gisements d'emplois, et favoriserait l'accroissement de la compétitivité des entreprises et donc de l'économie. L'étude «Vision 2050» du Conseil mondial des entreprises pour le développement durable³ estime que la création de valeurs dans les branches étroitement liées à l'environnement (énergie, agriculture, eau, etc.) devrait s'accroître de près de 4100 milliards de dollars d'ici 2050.

De nombreux pays à travers le monde et notamment en Afrique ont déjà adopté des stratégies d'économie ou de croissance vertes, tandis que d'autres se sont engagés dans une démarche progressive « d'apprentissage » qui vise à mieux comprendre les enjeux, les opportunités, mais aussi les implications en termes de réformes, liés à une telle transition et ce, en tenant compte de leurs contextes respectifs (ressources, capacités institutionnelles et humaines, contraintes,...) et de leurs priorités de développement. C'est le cas des pays de l'Afrique du Nord qui font face à des défis majeurs en termes de diversification et de compétitivité économique, d'industrialisation, de création d'emplois durables, notamment pour les jeunes, de sécurité énergétique et alimentaire, de réduction des inégalités sociales et spatiales, de planification du développement urbain et des zones côtières, d'adaptation au changement climatique, de protection de l'environnement et de gestion rationnelle des ressources naturelles et des écosystèmes sensibles.

Dans cette région, les performances économiques des pays dépendent largement de l'exploitation de leurs ressources naturelles (extraction minière, transformation des phosphates, agro-alimentaire, production d'énergie, industries, tourisme) dont la valeur ajoutée reste bien en deçà des potentialités. La pression soutenue exercée par les activités productives sur le capital naturel menace à la fois l'équilibre des écosystèmes (perte de biodiversité, surexploitation des ressources, pollutions, changement climatique), le bien-être humain (santé, sécurité, revenus, migrations), la durabilité économique et enfin,

1 Définition du PNUÉ. www.unep.org/greeneconomy.

2 OCDE, PNUÉ, OIT, ONUDI, FAO, CNUCED, CEA, BAD, BM, UNRISD, AFED, GIZ, Plan Bleu...

3 WBCSD, 2010. www.wbcsd.org/vision2050.aspx

impacte négativement les dépenses publiques, du fait des coûts environnementaux associés. En Algérie, le coût des dommages liés au changement climatique serait de l'ordre de 1.3 % à 4.3 % du PIB de 2009 (source : ANCC) et les pertes économiques et les surcoûts de santé publique relatifs à la dégradation de l'environnement ont été estimés à 7,23% du PIB de 1998 (source : Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, 2002). En Tunisie, le coût global de la dégradation de l'eau est estimé à 0.6% du PIB (OTEDD, 2004).

Aussi, les gouvernements et les entreprises devront travailler ensemble pour préserver les ressources naturelles, limiter les émissions de gaz à effet de serre et orienter les investissements vers le développement de nouvelles filières. Les différentes études menées par les pays de l'Afrique du Nord ont permis d'identifier plusieurs secteurs prioritaires tels que les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, le transport propre, le recyclage et la valorisation des déchets ménagers et agricoles, la gestion de l'eau et l'assainissement, l'agriculture durable, l'écotourisme, l'industrie et les services liés à l'environnement. En Algérie, par exemple, la filière « valorisation des déchets ménagers » (6,1 millions de tonnes dont seulement 5% sont actuellement recyclés) pourrait générer un chiffre d'affaires estimé à 23 milliards de DA, soit 230 millions d'euros⁴. Une étude économique réalisée en 2012 par le Millennium Institute⁵ indique qu'un investissement vert de 2% du PIB sur une période de 5 ans pourrait créer environ 300.000 emplois directs en Tunisie dans les secteurs de la construction, l'agriculture, l'énergie et l'eau, ce qui représenterait plus de 9% de l'emploi total. Au Maroc, le programme de développement des énergies renouvelables (solaire, éolien) devrait permettre de réaliser une économie de 2,5 Millions de Tep et d'éviter les émissions de 9,5 millions de Tonnes CO₂/ an⁶.

L'Etat joue un rôle fondamental dans la promotion de l'économie verte, à travers la mise en place d'un cadre global prévisible et des réformes nécessaires pour stimuler l'investissement, l'innovation, le changement des pratiques de production et de consommation et soutenir le renforcement des capacités et l'établissement de partenariats entre les acteurs clés (industriels, instituts de recherche, banques, société civile). Mais la rupture avec le modèle du « Business as usual » ne pourra se faire sans l'implication du monde des entreprises et de l'industrie. Les démarches volontaires adoptées par certaines entreprises pour réduire leur impact environnemental et promouvoir les pratiques de développement durable (éco-responsabilité, système de management environnemental, RSE) demeurent dans l'ensemble freinées par des incertitudes critiques sur leur rôle et leur avenir dans la co-construction de l'économie verte et, en particulier, sur les moyens de transformer la contrainte environnementale en une opportunité de performance économique et sociale.

L'industrie est un acteur clé de la transition vers un nouveau modèle d'économie verte, inclusive. Les nouveaux défis liés à la transition énergétique, la gestion optimisée des ressources en eau et des terres, la lutte contre les pollutions, la gestion des déchets et la sauvegarde de la biodiversité et des écosystèmes exigent une modification de l'appareil productif. L'industrie doit prendre en compte et contrôler les impacts de ses activités sur l'environnement, les territoires et les consommateurs. Elle doit dépasser le simple objectif de productivité et s'inscrire dans une démarche plus durable, centrée sur les économies de matières, l'innovation et le développement de nouveaux axes de compétitivité. Enfin,

4 GIZ- BMZ- Ministère de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement. « Etude sur l'employabilité et l'entrepreneuriat pour les jeunes et les femmes dans l'économie verte en Algérie ». Mars 2012.

5 Millennium Institute, ITUC, CSI, IGB. "Growing green and decent jobs", avril 2012

6 Ministère de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement. www.mem.gov.ma

elle doit améliorer sa performance sociale et contribuer à l'effort national en termes de création d'emplois, de développement régional, de réduction de la pauvreté et des inégalités.

C'est dans ce contexte général et afin de contribuer à la réflexion sur l'économie verte en cours dans la région et promouvoir le partage des connaissances, conformément au mandat qui lui a été conféré⁷, que le Bureau Afrique du Nord de la CEA (BSR-AN) a lancé une consultation sur « l'industrie et l'économie verte en Afrique du Nord : enjeux, expériences et perspectives ». Cette étude vise à évaluer l'engagement des entreprises en faveur de la prise en compte des préoccupations environnementales et des principes de développement durable. Elle vise à permettre de mieux comprendre le positionnement stratégique, les enjeux et les perspectives de l'économie verte pour les entreprises. Ces dernières sont appelées à reconsidérer leurs schémas de production afin de réduire leur impact environnemental, de mieux maîtriser la consommation en ressources et d'optimiser la valorisation des biens et services environnementaux.

Afin de partager les résultats de cette étude, notamment avec les acteurs clés du secteur de l'économie verte, et l'enrichir, le bureau pour l'Afrique du Nord de la CEA, organise une réunion d'experts à Rabat, au Maroc, les 4 et 5 mars 2015.

Objectifs de la réunion d'experts

L'objectif principal de la réunion d'experts est de faire le point d'une part sur l'état d'avancement de la vision et des politiques nationales en matière d'économie verte en Afrique du Nord et d'analyser la perception, les pratiques et les attentes des entreprises au regard de l'économie verte, d'autre part.

Les objectifs spécifiques de la réunion visent à :

- Sensibiliser et renforcer la compréhension des enjeux et des avantages liés à l'économie verte ;
- Partager les connaissances sur les politiques et les initiatives en cours dans la région et, favoriser la concertation entre les acteurs publics, les opérateurs privés et les partenaires au développement ;
- Définir le rôle et les attentes des entreprises dans la promotion de l'économie verte et faire des recommandations pour améliorer leur contribution ;
- Enrichir les rapports pays sur l'économie verte et le rapport régional sur l'industrie et l'économie verte en Afrique du Nord, élaborés par la CEA.

Participants

La réunion rassemblera des experts représentant les institutions gouvernementales en charge des questions de développement durable et d'économie verte, les opérateurs privés, la société civile, les collectivités locales, le monde académique, les organisations régionales et internationales, ainsi que des représentants du système des Nations Unies et des partenaires au développement.

⁷ Rio+20 a spécifiquement donné mandat aux Commissions régionales des Nations Unies de fournir un appui à leurs pays membres pour accélérer l'atteinte des objectifs de développement durable à travers notamment la promotion de politiques d'économie verte.

Déroulement de la réunion

Les travaux de la réunion seront menés en marge de la 30ème réunion du Comité intergouvernemental d'Experts (CIE) du BSR-AN de la CEA qui traitera, entre autres sujets, de la relation « commerce-industrialisation » et de la mise en œuvre de l'agenda 2063 de l'Afrique. Ils se dérouleront sous forme de plénières et de travaux de groupes durant une journée et demie et seront structurés autour de deux sessions thématiques et une session finale de présentation et d'adoption des recommandations.

Session 1: Visions et politiques publiques pour une économie verte inclusive

Cette session introductive présentera le contexte stratégique et l'état d'avancement de l'économie verte en Afrique du Nord, sur la base de trois analyses pays (Algérie, Maroc, Tunisie). Elle facilitera une compréhension commune des enjeux et des avantages de l'économie verte et permettra de partager les expériences sur les politiques et les initiatives en cours dans ces pays tout en ouvrant le débat sur les avancées, les contraintes et les potentialités dans les autres pays de la région.

Session 2: Le rôle de l'industrie dans le développement de l'économie verte

Cette session discutera du rapport sur l'industrie et l'économie verte en Afrique du Nord avec pour objectif de l'enrichir. Les travaux de groupes (sessions parallèles) permettront d'approfondir la réflexion sur deux problématiques majeures :

- Groupe1 : Politiques industrielles dans le contexte de l'économie verte (Caractéristiques et contraintes, objectifs, lignes directrices) ;
- Groupe2 : Compétitivité et innovation : comment lever les blocages ?

Session finale: Principales recommandations et clôture

Cette dernière session portera sur l'examen et l'adoption des principales recommandations de l'atelier.

Résultats attendus

Les résultats attendus de l'atelier sont les suivants :

- Une sensibilisation et un approfondissement des connaissances des acteurs clés sur la question de l'économie verte et les politiques y afférentes;
- Une meilleure compréhension des enjeux et des freins pour les entreprises, dans le contexte de la promotion de l'économie verte ;
- La formulation de recommandations concrètes visant à faciliter l'engagement des entreprises dans une démarche d'intégration environnementale et de développement de l'économie verte.

Produits

À l'issue de la réunion, les produits suivants seront établis et diffusés:

- Le rapport de la réunion qui inclura les principales conclusions et recommandations
- Un communiqué de presse ;
- Le rapport final de l'étude sur l'industrie et l'économie verte en Afrique du Nord qui intégrera les principaux résultats et recommandations de la réunion.

Documentation et langues de travail

Les documents de travail et le programme de la réunion seront communiqués aux participants dans les délais. Les travaux se dérouleront en français, en anglais et en arabe, avec une interprétation simultanée dans les trois langues.

Dates et lieu de la réunion

La réunion se déroulera les 4 et 5 mars 2015 à Rabat, au Maroc, dans le cadre des travaux de la 30ème réunion du CIE qui aura lieu du 3 au 6 mars.

Personnes à contacter

Coordination:

Mme Marieme Bekaye

Chargée du Développement durable

mbekaye@uneca.org

Questions administratives et logistique

Mme Latifa Guerma

Assistante

lguerma@uneca.org

Documentation

M. Mohammed Mosseddek

Chargé de la documentation

mmosseddd@uneca.org

Commission économique pour l'Afrique

Bureau pour l'Afrique du Nord

Tél: 00-212-537- 71 56 13 ou 00-212-537- 71 78 29

Fax : 00-212-537-71 27 02

E-mail : srdc-na@uneca.org



Avenue Attine - Secteur 3-A5 - B.P. 2062 Rabat Riad
Hay Riad, Rabat, Maroc
Tél. : +212 537 71 78 29/ 71 56 13-Fax : +212 537 71 27 02
E-mail : srdc-na@uneca.org - Site web : www.uneca.org/sro-na